

Compte rendu du conseil Municipal du 12 mai 2014

ANTRESSANGLE Magalie – GUILLET Nelly- HOEFFLER Pascal –JALLIFIER Rémy - OTTENHEIMER Thomas- PELLISSIER Denis – REGGIANI Isabelle- TIMSONNET Philippe- TESTON Jonathan- MORIN Alain – Olivier Guittet (excusé à partir de 22H)

Invité : PY Palermo

Secrétaire de séance : Thomas Ottenheimer- Audrey Charrasson

Présents dans la Salle : MA Parazol

L'ordre du jour appelait les points suivants :

- Approbation du Compte rendu
- Réunion publique : organisation
- Pique Nique villageois : organisation
- Réflexion Repas Senior
- Projet Eolien
- Don terrain association Pionniers
- Location garage Gélinotte
- Entretien stèle Henri Grimaud
- Elections européennes –organisation bureau de vote
- Veolia
- compte rendu de la commission personnel du 06 Mai et de la commission revitalisation/tourisme/communication du 30 Avril
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'inverser l'ordre du jour et d'évoquer en priorité le projet éolien, en raison de la présence de PY Palermo Directeur de la Communauté des Communes venu présenter un petit compte rendu sur ce dossier

- **Compte rendu du 28 avril 2014 : Validé à l'unanimité des présents**
- **Projet Eolien** : Cette question a été mise à l'ordre du jour du conseil suite à une proposition reçue par courrier d'une jeune entreprise proposant un projet d'installation Eolien au col de Proncel. Des études ayant précédemment menée par la Communauté de Communes, Mr Le Maire a accepté la proposition de PY Palermo, Directeur de la CCV, de présenter les principales conclusions de ces études. PY Palermo rappelle notamment l'étude menée par le CEDER en 2004 et précise que ce projet n'a pas vu le jour notamment du fait de l'opposition du PNRV et des services de l'Etat. De plus, la viabilité économique du projet à l'époque restait à démontrer. Il précise enfin que ces études sont désormais anciennes et que les conclusions pourraient sans doute être révisées au regard des progrès techniques.

Après cette présentation, un tour de table s'est instauré entre les conseillers. Une majorité se dégage contre ce projet principalement du fait de l'impact paysager et la totalité du conseil est d'accord pour dire que les éléments disponibles sont insuffisants pour pouvoir donner un avis définitif. Il est convenu que la commission environnement se chargera d'étudier en détail cette question afin d'être en mesure de présenter un dossier complet (nombre d'éoliennes, productivité, gains financiers espérés pour la commune ...). La population sera consultée avant toute décision.

Enfin, le conseil décide de répondre à l'entreprise qui a sollicité la Mairie que ce projet ne figure pas dans les priorités de l'équipe municipale et que la commission environnement de la commune la recontactera lorsque le dossier sera de nouveau à l'étude.

- **Réunion publique** : Le conseil rappelle que la tenue de deux réunions publiques annuelles fait partie des engagements de la campagne municipale. Cette première réunion sera l'occasion de présenter les premières actions de l'équipe municipale et de présenter les commissions. Le conseil municipal se met d'accord sur l'organisation de cette réunion.
- **Pique nique Villageois** : Le conseil se met d'accord sur l'organisation du pique nique.
- **Réflexion repas Senior** : cette question sera examinée après avis de la commission finances et l'analyse financière du percepteur

- **Don terrain Pionniers** : ce terrain est nécessaire pour les services techniques, il est donc acté l'acquisition pour l'euro symbolique et la pris en charge des frais d'actes notariés estimés à 500 Euros
Validé à l'unanimité des présents
- **Location garage Gélinotte** : afin de trouver de nouvelles sources financement pour la commune et afin de répondre au besoin de zone de stockage de l'association du Foyer de Fond, il est proposé de louer le silo attenant à la chaufferie comme garage. Le loyer sera estimé en fonction de la surface et par comparaison aux locations appliquées dans le village. La délibération sera prise lors du prochain conseil une fois le loyer connu. **Validé à l'unanimité des présents**
- **Entretien stèle Grimaud** : Mr le Maire présente un courrier de la Famille VOROS, qui a interpellé la Municipalité au sujet de l'état dégradée de la stèle, et souhaiterait que cette dernière soit remise en état par la collectivité. Mr le Maire propose de faire réaliser les travaux minima de remise en état par l'équipe technique. **Validé à l'unanimité des présents**
- **Elections Européennes** : Le conseil se met d'accord sur l'organisation du bureau de vote : 3 permanences seront assurées entre 8h et 18h ; 3 personnes par créneau. **Validé à l'unanimité des présents**
- **VEOLIA** : il est proposé à la commission environnement de mettre en place un groupe de travail spécifique pour étudier le renouvellement ou non de l'affermage.
- **Compte rendu réunion de la commission personnel** : La commission personnel, sous la responsabilité d'Alain Morin, s'est réunie pour la première fois le 06 Mai et a décidé :
 - o d'organiser un entretien individuel annuel avec chaque employé municipal. Les entretiens seront menés, pour chaque employé, par deux ou trois conseillers membres de la commission et feront l'objet d'un compte rendu écrit. Tous les entretiens seront organisés avant le 15 Juin. Pour la bonne réalisation de ces entretiens, les conseillers récupéreront préalablement à l'entretien les contrats de travail de chaque employé.
 - o de préciser à chaque employé qu'il peut à tout moment solliciter un des membres de la commission personnel pour lui faire part d'une difficulté, d'une suggestion (...).
 - o de rappeler aux employés qu'ils sont tenus à un devoir de réserve
 - o d'organiser une réunion de la commission personnel avec les employés le mardi 13 Mai à 08H. afin d'en présenter son fonctionnement et ses objectifs
 - o d'organiser une réunion de la commission personnel avec les employés deux fois par an

Par ailleurs, le conseil municipal demande à ce que toutes les sollicitations des habitants pour de petits travaux relatifs à des biens communaux passent systématiquement par la Mairie qui planifiera l'intervention des employés communaux selon l'urgence.

- **Compte rendu réunion de la commission revitalisation/vie de village/tourisme/communication :**

Les conseillers membres de cette commission se sont réunis pour la première fois le 30 Avril pour mener une première réflexion globale des actions entrant dans le champ de compétence de cette commission. Parmi les actions possibles, ont été évoqués, entre autre, la création d'un petit journal d'information locale, la modernisation du site internet, la création d'un compte facebook du village, l'encouragement à l'installation d'entrepreneurs et/ou de familles (...).

Une réunion de cette commission ouverte à tous sera organisée courant Juin. Elle permettra d'établir une liste exhaustive des actions possibles, de déterminer des priorités et de mettre en place des groupes de travail.

Thomas Ottenheimer, en charge de cette commission, rappelle que le soutien et l'implication de la population est indispensable au succès de cette commission. Il justifie également l'importance de cette commission en rappelant qu'une partie de la dotation de l'état au frais de fonctionnement de la commune est directement liée à la vitalité de la commune puisque la population du village, l'effectif de l'école, le nombre de permis de construire et demandes de travaux déposés (...) entrent dans le calcul de cette dotation.

Questions diverses :

- **Location appartement communaux : RAPPEL** il est rappelé que cette attribution est de la compétence du

maire et de son conseil. Il est décidé que chaque attribution de logement sera traitée par le Conseil Municipal qui étudiera avec attention le dossier des futurs locataires. De nouvelles clauses seront ajoutées au contrat de location (APL – dossier obligatoire / Cautionnement / mensualisation du chauffage). Si les conditions définies sont remplies, le logement sera attribué .Mr le Maire se réserve le droit de rencontrer les locataires en retard de paiement

- **Trec** : Mr Timsonet informe le conseil que des solutions ont été trouvées pour que cette organisation soient compatibles avec l'activité du parc Accrobranche
- **Raid UGSEL** : un arrêté de stationnement sera pris pour interdire le stationnement sur le parking de la salle des fêtes les 21/22 et 23 mai prochain, Mr le Maire se rendra à la soirée d'inauguration de cette manifestation.
- **Courrier Pow Grayon** : Mr le Maire fait part d'un courrier qui félicite la municipalité pour la gestion du déneigement cet hiver et souhaiterait que lors des prochains entretiens de voirie, la voie communale qui dessert le ranch soit réparée. Il a été décidé qu'Alain Morin effectuera une visite sur place pour faire le point sur les dégâts occasionnés
- **Aventure Polaire** : Mr le Maire fait part de sa rencontre avec l'association Aventure Polaire qui envisage d'organiser en décembre 2014, une course de chiens de traineaux sur le territoire. Mr le Maire leur a conseillé de prendre tout d'abord contact avec les responsables des stations de la Drome ainsi que l'association des mushers professionnels Mushers
- **Travaux parking garage communal** : Mr le Maire présente un petit compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 6 mai dernier en présence d'Alain Morin, des agents techniques de la commune et des représentants de l'Acca, Il convient de rappeler que cette réflexion avait déjà été engagée avec Mr Repellin, qui avait acté le projet .En effet il devient nécessaire de faire évacuer les eaux de pluie de la toiture du garage communal qui stagnent sur le parking, et menacent par moment de rentrer dans le garage municipal. Le puits perdu de l'Acca ne suffit plus à évacuer ces eaux parasites. Il devient nécessaire d'en créer un second. Par ailleurs l'ACCA va engager des travaux autour de leur bâtiment pour assainir les différentes entrées, il souhaiterait savoir si la commune maintient son projet de faire réaliser le puits perdu à ses frais. Mr le Maire informe que cela n'a pas été porté au budget 2014, aussi les représentants l'Acca propose de porter ce projet de puits perdu afin de ne pas retarder leurs travaux , et en contrepartie la commune, prendra à sa charge les frais en déduction des facture d'eau et de chauffage pour arriver à concurrence de la somme engagée.une convention sera établie entre les deux parties pour entériner cet accord, Mr le Maire soumet donc cette proposition au Conseil : cette suggestion est **Validé à l'unanimité des présents**, une convention sera proposée lors du prochain Conseil

Tour de table des conseillers :

- **P Timsonet** informe que le sentier de la Frache est en partie enherbé. Mr le Maire informe qu'aucune action de désherbage n'est envisagée. P. Timsonet interroge par ailleurs le conseil sur le panneau d'information touristique situé à proximité du Jardin de Ville. T.Ottenheimer propose que cette question soit relayée auprès de la CCV et de l'Office de Tourisme
- **N Guillet** informe qu'une marche de l'église est à reprendre
- **D Pellissier** tient le conseil informé sur l'achat de matériel pour l'assainissement : voir avec les services techniques le devis proposé.
Il informe le conseil de la prochaine vente des coupes de bois le 3 juin, la commune présente un lot à la vente conformément au programme de l'aménagement (P 28 au col de la Chaux). Il demande l'accord du conseil municipal pour représenter la commune à la vente et décider de la vente du lot selon les offres et une estimation qu'il définira avec l'agent ONF responsable du secteur. **Validé à l'unanimité des présents.**
- **T Ottenheimer** demande que les rendez-vous annoncés lors des précédents conseils soient organisés

Prochaine Réunion du Conseil Municipal Mardi 3 juin 2014 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 23h30